



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Travaux préventifs terminés : Joliette, NDP, SCB et Saint-Paul prêts à réagir aux crues printanières

Notre-Dame-des-Prairies, le 17 mars 2025 — **Alors que le printemps approche et que la fonte des neiges s’amorce, les villes de Joliette, Notre-Dame-des-Prairies, Saint-Charles-Borromée et la municipalité de Saint-Paul annoncent l’achèvement des travaux préventifs d’affaiblissement du couvert de glace sur la rivière L’Assomption dans tous les secteurs. Cette intervention, menée par la firme Hydro-Météo, vise à réduire les risques d’embâcles et de débordements durant la crue printanière.**

Selon Hydro-Météo, la rivière est actuellement stable et aucun mouvement de glace n’est anticipé à court terme. Toutefois, les quantités de neige en amont sont suffisantes pour entraîner une crue significative dans les semaines à venir.

À ce stade, les experts ont complété le forage du couvert de glace dans les zones stratégiques à risque. Les autres techniques, telles que l’utilisation de la pelle mécanique à longue portée et la rétrocaveuse amphibie, pourraient être déployées ultérieurement selon l’évolution de la situation.

Ces interventions ont été financées conjointement par les quatre municipalités. De plus, le ministère de la Sécurité publique apporte un soutien financier à hauteur de 50 % via le Programme général d’aide financière lors des sinistres (PGAF). Le gouvernement rembourse également jusqu’à 100 % des interventions effectuées en lien avec le bris du couvert de glace en prévention des inondations.

Une prévention efficace contre les embâcles

L’affaiblissement préventif du couvert de glace permet de réduire significativement les risques d’embâcles en facilitant l’érosion naturelle de la glace avant la crue printanière. En effectuant ces travaux en amont, les municipalités augmentent leur capacité à prévenir les inondations et à protéger les zones riveraines.

Une collaboration renforcée pour une gestion efficace

Les administrations des trois villes et de la municipalité de Saint-Paul soulignent l’efficacité de leur entente intermunicipale, signée en janvier dernier, qui renforce la coordination des actions préventives et la protection des résidents riverains. Elle permet

d'optimiser la coordination des efforts et le partage des ressources afin d'assurer une réponse concertée aux risques d'inondations.

Les équipes municipales demeurent mobilisées et prêtes à intervenir au besoin pour soutenir les citoyens riverains au cours des prochaines semaines.

-30-

Renseignements :

Ville de Notre-Dame-des-Prairies

Service des communications

Joanie Laforest, directrice des communications et adjointe à la direction générale

450 759-7741

Ville de Joliette

Service des communications, affaires publiques et relations avec les citoyens

Amélie Huneault, directrice

450 753-8000

Ville de Saint-Charles-Borromée

Service des communications et affaires publiques

Véronique Goyette, directrice des communications et affaires publiques

450 759-4415

Municipalité de Saint-Paul

Service des communications

Geneviève Héту, agente de communication et de la participation citoyenne

450 759-4040